

**Les conditions favorables à la santé sexuelle** Ces stratégies n'ont pas d'impact direct sur la transmission du VIH, mais il s'agit de comportements ou contextes qui contribuent à la santé sexuelle et à la mise en place d'autres stratégies.



## ME FAIRE DÉPISTER RÉGULIÈREMENT POUR LES ITSS

**Effectuer de façon régulière un test ou un examen médical permettant de détecter l'infection par une ITSS et d'amorcer le traitement approprié**

### Description

- Le dépistage permet de détecter si une personne est atteinte d'une infection transmissible sexuellement ou par le sang (ITSS). Selon l'ITSS, le test se fera sur un échantillon de sang, d'urine ou par prélèvement vaginal, anal, urétral (dans de rares cas) et pharyngé (dans la gorge).<sup>1</sup> Il est important d'informer le professionnel de la santé de ses pratiques sexuelles afin qu'il puisse effectuer le bon test au bon endroit.
- Le délai entre le moment de la transmission et le moment où l'infection peut être détectée par un test de dépistage (période-fenêtre) varie selon l'ITSS.
- Les ITSS peuvent être asymptomatiques, c'est-à-dire qu'une personne est infectée, mais elle ne présente pas de symptômes.<sup>1</sup> Ils peuvent ainsi passer inaperçus.
- Le dépistage des ITSS et leur traitement, s'il y a lieu, font partie des stratégies de prévention du VIH, puisque la présence d'une ITSS peut augmenter le risque de contracter ou de transmettre le VIH. Chez une personne séropositive, la présence d'une ITSS non traitée peut faire grimper la charge virale et augmenter les risques de transmission du VIH.<sup>2,3</sup>
- Le traitement de certaines ITSS peut être plus complexe chez les personnes séropositives que chez les personnes séronégatives.<sup>3</sup>
- La Loi sur la santé publique rend obligatoire la déclaration de certaines ITSS pour la surveillance des infections et à des fins de protection de la santé de la population. Lors de la déclaration, des informations nominatives sont rapportées, comme le nom, l'âge, le numéro d'assurance maladie et l'adresse de résidence au directeur régional de santé publique.<sup>1</sup> Ces informations sont traitées selon des normes de confidentialité strictes.

### Efficacité

- Le dépistage et le traitement des ITSS permettent de réduire ses risques d'infection par le VIH puisqu'une ITSS peut constituer une porte d'entrée permettant au VIH de pénétrer plus facilement dans le corps.<sup>4</sup>
- Une infection par la gonorrhée, la chlamydia ou la syphilis se traite facilement par des médicaments.<sup>3</sup>
- Le dépistage régulier et le traitement des ITSS permettent de briser les chaînes de transmission et de prévenir des complications pour la santé.
- Pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, il est recommandé de se faire dépister pour les ITSS une fois par année peu importe les pratiques sexuelles, ou tous les 3 à 6 mois lorsqu'une personne présente des facteurs de risque de manière répétée, des ITSS à répétition ou plus de 3 partenaires sexuels par année.<sup>1</sup>
- Il est également recommandé aux hommes de se faire vacciner contre l'hépatite A et B, puisque le vaccin est très efficace pour prévenir ces infections. Ces vaccins sont gratuits au Québec.<sup>1</sup>

### Accessibilité

- Au Québec, le dépistage des ITSS est gratuit et couvert par le régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) lorsqu'il est fait par un SIDEP (Services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS), dans un CLSC et dans la plupart des cliniques. Il peut parfois engendrer des frais dans certaines cliniques (par ex. pour le transport des spécimens au laboratoire).

- Le dépistage des ITSS est offert dans une diversité de lieux: cliniques, hôpitaux, organismes communautaires en site et hors site.
  - Le site Internet du Portail VIH/sida du Québec propose une carte des divers sites de dépistage au Québec : <http://pvsq.org/quebec-carte-des-sites-de-depistage-vih-et-des-itss/>
- Avant de choisir les dépistages à effectuer, une évaluation des facteurs de risque sera faite par le professionnel de la santé. Généralement, pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, un dépistage de la chlamydia, de la gonorrhée, de la syphilis et de l'hépatite B seront recommandés.<sup>1</sup>

### **Acceptabilité**

- Près de la majorité (94%) des hommes de l'enquête montréalaise *Mobilise!* dit connaître le dépistage et le traitement des ITSS comme stratégie pour réduire ses risques.<sup>5</sup>
- Dans une enquête menée à travers le Canada auprès d'hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, 76% des hommes considèrent le dépistage des ITSS comme une stratégie efficace pour réduire les risques de transmission du VIH.<sup>6</sup>
- Chez les hommes qui sont venus se faire dépister à SPOT (site communautaire dans le Village gai de Montréal), 83% ont eu un dépistage des ITSS, en plus du dépistage du VIH.
- Avantages du dépistage et traitement des ITSS :
  - Diminuer les risques de contracter ou de transmettre le VIH, par le traitement d'une ITSS.<sup>7</sup>
  - Connaître son état de santé sexuelle.<sup>7</sup>
  - Pour les personnes séropositives, évite de faire grimper la charge virale en raison d'une ITSS non traitée.<sup>7</sup>
  - Éviter certaines complications dues à une infection non traitée, comme des infections chroniques et des dommages au cœur, au cerveau, aux os et au foie.<sup>3</sup>
  - Entraîne une tranquillité d'esprit.<sup>7</sup>
  - Peut être gratuit selon le lieu du dépistage.
- Désavantages du dépistage et traitement des ITSS :
  - Il n'y a pas de tests de dépistage pour certaines ITSS comme le VPH.
  - N'offre pas directement de protection contre le VIH et les autres ITSS.
  - Peut engendrer des frais à déboursier pour recevoir le dépistage dans certaines cliniques.
  - Peut engendrer des frais à déboursier pour recevoir le traitement.<sup>7</sup>
  - Certains traitements peuvent engendrer des effets secondaires indésirables.<sup>7</sup>
- Obstacles au dépistage et traitement des ITSS :
  - Ne pas se percevoir à risque d'avoir une ITSS.
  - Ne pas avoir de symptômes ou ne pas les voir.
  - Ne pas savoir où aller pour se faire dépister ou habiter loin d'un centre de dépistage.<sup>7</sup>
  - Avoir de la difficulté à trouver des informations sur les période-fenêtres des ITSS/ne pas savoir quand constitue le bon moment pour se faire dépister.<sup>7</sup>
  - Ne pas pouvoir se faire dépister aussi fréquemment que souhaité en raison de la disponibilité de son médecin.<sup>7</sup>
  - Considérer que certains sites de dépistage manquent d'anonymat.<sup>7</sup>
  - Considérer que le temps d'attente avant d'avoir les résultats est trop long.<sup>7</sup>
  - Craindre la stigmatisation, la discrimination ou le rejet au moment d'aller chercher les médicaments à la pharmacie ou de le dire à un partenaire.
  - Avoir peur des aiguilles ou des prélèvements.

### **Références :**

1. Ministère de la Santé et des services Sociaux. (2014). *Guide québécois de dépistage. Infections transmissibles sexuellement et par le sang-mise à jour 2014*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2014/14-308-01W.pdf>
2. Durojaiye, O.C., et Freedman, A. (2013). HIV prevention Strategies. *Medecine*, 41(8), 466-469.

3. CATIE. (2009). *Vous et votre santé. Un guide à l'intention des personnes vivant avec le VIH*. Repéré à <http://www.catie.ca/sites/default/files/VVS2009-2013insert.pdf>
4. Société canadienne du sida. (2004). *La transmission du VIH: guide d'évaluation du risque. Cinquième édition*. Repéré à <http://www.cdn aids.ca/wp-content/uploads/Guidelines-2005-French-Final.pdf>
5. Projet MOBILISE!. (2017). *Tri à plat des données de l'enquête MOBILISE!* (document interne).
6. Appel aux hommes Canada. (2013). *Rapport technique*. Repéré à <http://www.malecall.ca/technical-report/>
7. Projet MOBILISE!. (2017). *Données issues des équipes citoyennes de projet MOBILISE!* (document interne).

